

## Déclaration d'intention relative à l'élaboration du programme régional de la forêt et du bois de Corse 2020-2030

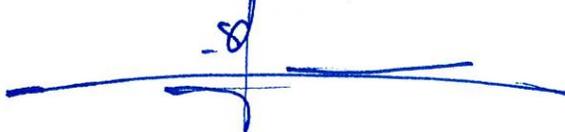
L'objet de la présente note est d'informer le public de l'élaboration en cours du programme régional de la forêt et du bois de Corse (PRFB Corse 2020-2030) conformément à l'article L.122-1 du code forestier, et de la possibilité qui lui est offerte d'y participer conformément à l'article L.120-1 du code de l'environnement.

Cette note vaut donc déclaration d'intention au sens des articles L. 121-17-1 et suivants du code de l'environnement.

Toute information utile à la réflexion du public sera publiée sur les sites Internet de la DRAAF de Corse<sup>1</sup> et de la Collectivité de Corse<sup>2</sup>.

L'adresse de messagerie [crgb.draaf-corse@agriculture.gouv.fr](mailto:crgb.draaf-corse@agriculture.gouv.fr) pourra être utilisée pour tous échanges, questions ou remarques éventuels.

Le Président du Conseil exécutif  
de Corse,



Ajaccio, le 20 JUIL. 2020

Le Préfet de Corse,



1 <http://draaf.corse.agriculture.gouv.fr/>

2 <https://www.isula.corsica/>